

Arrêtés de Protection de Biotope en Picardie

«Vallée d'Acon» à La Chaussée-Tirancourt (80)



Situation géographique

Le site protégé d'environ 9,4 ha de la « Vallée d'Acon » se situe sur la commune de la Chaussée-Tirancourt, à 13 km au Nord Ouest d'Amiens, en rive droite de la basse vallée de la Somme. Le site est localisé à hauteur du domaine de SAMARA (site de reconstitution préhistorique). La Vallée d'Acon bénéficie d'un arrêté de Protection de Biotope depuis le 26 Septembre 1994.

Un lieu chargé d'histoire

Situé à proximité du Parc archéologique de SAMARA, cette vallée a été un lieu très fréquenté au Mésolithique, par les derniers hommes préhistoriques chasseurs-cueilleurs. Plus tard, les larris ont aussi servi à l'extraction de pierres pour la construction des plus belles cathédrales picardes et plus tard, les carrières furent également utilisées comme souterrains refuges lors des grands conflits. Le site a également été marqué par l'agriculture et les activités pastorales puisque très longtemps au cours du XXème siècle (jusqu'en 1982), les larris hébergeaient des troupeaux de vaches ou de moutons.



Milieu naturel



La vallée d'Acon constitue une entaille dans le plateau crayeux et suit un cours régulier et sinueux qui présente un fond de vallée plat et deux versants dissymétriques. Le fond de vallée est inondable et occupé par une prairie humide avec quelques mares ponctuelles et le coteau pentu présente une pelouse sèche calcicole (larris) plus ou moins couverte par des broussailles et arbustes avec quelques ponctuations de feuillus et de pins. La diversité des milieux permet de distinguer 16 unités écologiques différentes. Le site fait partie de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) n° [80VDS11](#) (Vallée d'Acon à la Chaussée-Tirancourt). Il est également retenu comme SIC ([Basse Vallée de la Somme de Pont rémy à Breilly](#)), dans le cadre du réseau européen Natura 2000. La Vallée de l'Acon est située à proximité d'un autre site bénéficiant d'un APB dans la commune: [Le Marais communal de la Chaussée-Tirancourt](#).

Flore



Pigamon jaune

Des inventaires floristiques réalisés en 1997-1998 ont permis de répertorier 268 taxons de Spermaphytes, 2 espèces de Ptérydophytes, 1 espèce de Charophyte et 2 espèces de Bryophytes. Les éboulis crayeux hébergent le Sisymbre couché et les pelouses, l'Acéras homme-pendu, deux espèces très rares et vulnérables en Picardie. Dans le fond de vallée, on trouve également le Pigamon jaune, le Potamot de Berchtold, la Prêle des bourbiers. Plusieurs espèces d'orchidées sont également présentes, comme la Céphalanthère à grandes fleurs ou l'Orchis mouche.



Populage des marais

D'autres espèces plus communes sont également présentes: il s'agit du Populage des marais, de la Salicaire ou bien encore de la Patience des eaux. On trouve également des espèces de plantes aromatiques telles que la Menthe aquatique, le Thym ou l'Origan.

Faune

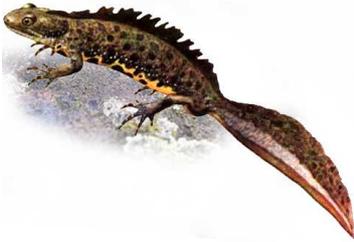


Sanglier

Lors de la préhistoire, la vallée offrait divers paysages où l'on pouvait croiser des Sangliers, Cerfs, Chevreuils, Aurochs, Blaireaux, Martres, Reptiles, Poissons,... Aujourd'hui, sur le site on trouve de nombreuses espèces animales très largement étudiées: Oiseaux, Insectes, Amphibiens et Reptiles, Poissons et Mammifères. Concernant les Oiseaux, ce sont 86 espèces qui ont été recensées avec des espèces communes à l'exception du Traquet pâle. Dans le fond de la vallée, on trouve des oiseaux nicheurs typiques des milieux humides (Poule d'eau, Foulque macroule, Bruant des



Pipit des arbres



Triton crêté



Brochet

roseaux, Phragmite des joncs, ...). Le coteau abrite également quelques espèces nicheuses et protégées en France comme le Bruant jaune ou le Pipit des arbres.

De nombreuses espèces d'insectes ont été décrites comme le Criquet ou le Grillon mais aussi 24 espèces de Libellules (Sympétrums, et Orthetrum), 51 espèces de papillons dont 2 très rares, 226 espèces de Diptères et 125 d'Hyménoptères.

Parmi les 8 espèces d'amphibiens et de reptiles qui sont protégées en Picardie et présentes dans la Vallée d'Acon, on peut citer le Crapaud accoucheur, le Pelodyte ponctué, la Grenouille verte et plusieurs espèces de tritons dont le Triton crêté, extrêmement rare et protégé.

Trois espèces de poissons sont principalement présentes dans la Vallée dont le Brochet.

Gestion du site

Après l'arrêt des activités pastorales, le site a été abandonné et la lisière du bois s'est avancée sur le larris et a été colonisée par des aubépines, cornouillers, noisetiers, frênes, ... Le site fait l'objet d'études dès la fin des années 1980 et le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie commence ses travaux de restauration en 1989 en louant des parcelles pour y développer le pâturage bovin. Au début des années 1990, des moyens sont mis en place pour protéger le site et informer le public. Des boeufs de race rustique West Highland Cattle font leur apparition sur le site. Un premier plan de gestion est établi pour la période 1993-1997 pendant laquelle, les travaux de restauration sont poursuivis et le CSNP acquiert de plus en plus de parcelles à gérer en location. Le pâturage ovin se développe sur le coteau et divers travaux d'entretien sont menés sur le coteau (fauche, pose de clôtures, débroussaillage) et dans le fond de vallée (creusement et curage de mares, faucardage, ...) pour maintenir les habitats ainsi que les espèces animales et végétales de ces milieux. Une galerie est réouverte pour la réhabiliter en tant que site d'hibernation pour les chauves-souris. Les sentiers de randonnées balisés sont régulièrement entretenus pour l'accueil du public.

Un second plan de gestion a été élaboré pour la période 1999-2003, avec la poursuite des activités de restauration et de pâturage. Diverses animations de valorisation du site sont organisées pour le public. L'un des objectifs est également de favoriser la colonisation, le maintien et le développement d'un peuplement de chiroptères (Vespertilion à oreilles échanquées et Grand Rhinolophe) dans les cavités souterraines en établissant des mesures de protection de l'entrée des sites.

Réglementation

La protection du site fait l'objet d'une réglementation précise, décrite par arrêté préfectoral. A l'exception d'autorisations spéciales, les activités agricoles et d'excavation et de carrières, les feux, le dépôt d'ordures ou autres composés pouvant nuire à l'environnement, la construction et le camping sont interdits de même que la circulation de tout engin motorisé. Les visiteurs doivent rester sur les sentiers de découverte, ne pas franchir les clôtures, tenir les chiens en laisse, observer les animaux à distance, ne pas cueillir les plantes et respecter la propreté des lieux et des

équipements.



Renseignements

DIREN de Picardie
Cité administrative
56, rue Jules Barni
80 040 Amiens Cedex
Tel : 03 22 82 90 40
Fax : 03 22 97 97 89



Direction Régionale de l'Environnement
PICARDIE

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
1, Place Ginkgo
Village Oasis
80044 Amiens Cedex 1
Tel : 03 22 89 63 96



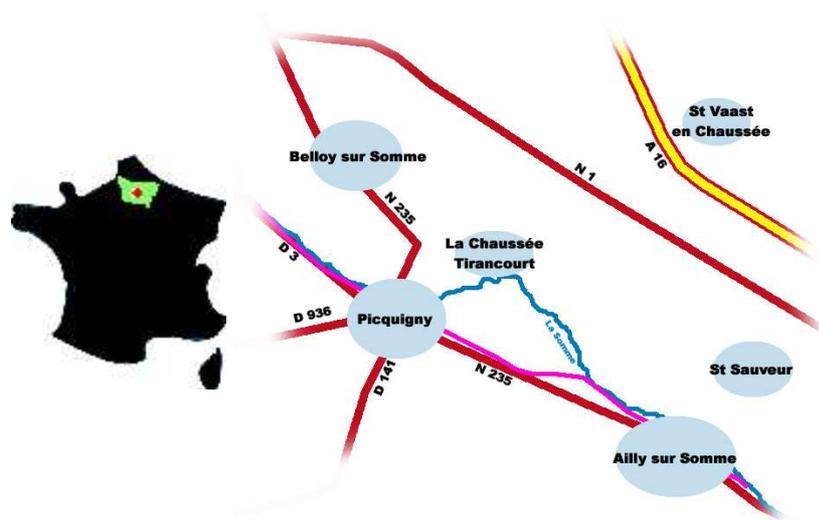
www.picardie.ecologie.gouv.fr
diren@picardie.ecologie.gouv.fr

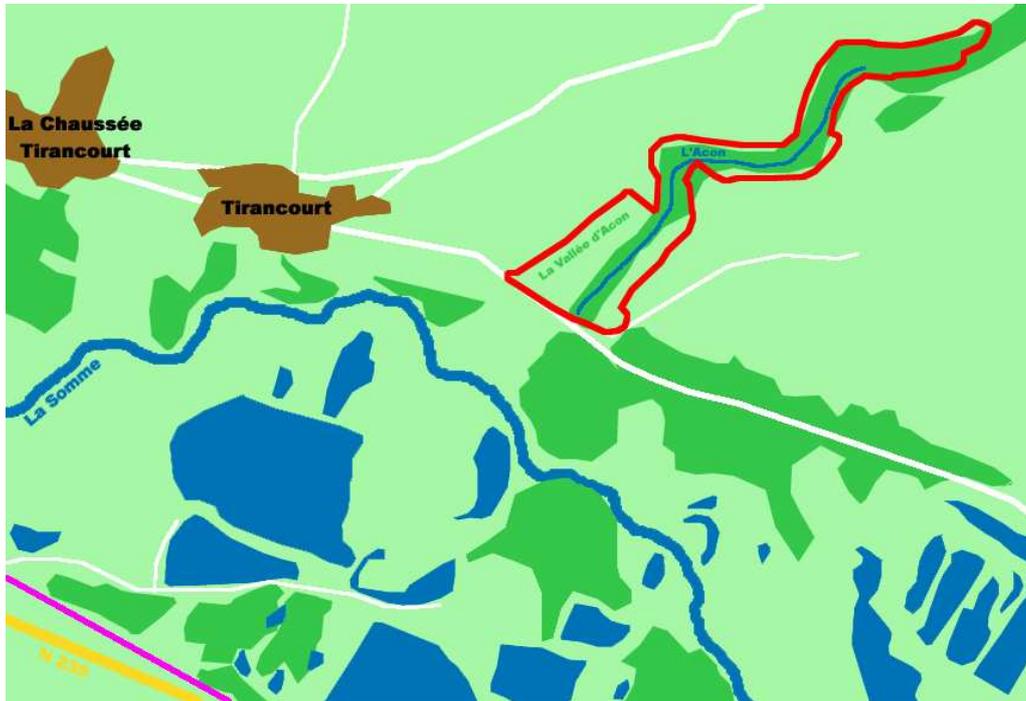
contact@conservatoirepicardie.org

Plan de situation

Site ouvert toute l'année, à l'exception des jours de chasse.

Plaquette d'informations disponible auprès du CSNP et du Conseil Général de la Somme.





Direction Régionale de l'Environnement
PICARDIE

©DIREN Picardie, Décembre 2007